GROUP	3	HERBICIDE
GROUPE	3	HERBICIDE

BONANZA® 10G

For Pre-Emergence Control of Grass and Broadleaved Weeds in a Number of Field Crops
Pour la suppression des graminées et des dicotylédones avant la levée dans plusieurs grandes cultures

GRANULAR HERBICIDE
COMMERCIAL

READ THE LABEL
BEFORE USING

REGISTRATION NO.: 22744
PEST CONTROL PRODUCTS ACT
GUARANTEE: TRIFLURALIN 10%

HERBICIDE EN GRANULÉS
COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE
AVANT L'EMPLOI

Nº D'HOMOLOGATION 22744
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES
GARANTIE : TRIFLURALINE 10 %

UNITED AGRI PRODUCTS
789 Donnybrook Drive
Dorchester, Ontario
N0L 1G5

NET CONTENTS/CONTENU NET: 22.7 kg.

14385 07-03

PULL AT THUMBMARK TO DETACH BOOK FROM LABEL
TIRER SUR L'ONGLET POUR DÉTACHER LE LIVRET DE L'ÉTIQUETTE

GENERAL INFORMATION

REGISTERED CROPS

BONANZA 10G is a specially formulated herbicide for the control of certain annual grassy and broadleaved weeds in Rapeseed (Canola), Barley (fall application only), Flax (summer and fall application only), Sunflowers, Mustard, Lentils (fall application only), Peas (field and canning), Fababeans, Soybeans, Drybeans, Alfalfa Establishment (Flax and Canola cover crops only).

BONANZA 10G MUST NOT BE USED ON ANY CROP FOR WHICH IT IS NOT REGISTERED.

FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL OR CROP DAMAGE.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS:

For resistance management, Bonanza 10G is a Group 3 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Bonanza 10G and other Group 3 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Bonanza 10G or other Group 3 herbicides with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted.
- Herbicide use should be based on an IPM program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage, cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated weed populations for resistance development.
- Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment and planting clean seed.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Technical Service at 1-800-265-4624 or at www.uap.ca.

FALL APPLICATIONS OF PRE-EMERGENCE HERBICIDES

For reasons of soil conservation it is not recommended to use the fall application of BONANZA 10G to soils which are subject to erosion by wind, water, or other factors. Fall application to summer fallow under certain conditions may predispose the field to wind and/or water erosion and is not recommended.

Read all directions carefully before applying BONANZA 10G.

DIRECTIONS FOR USE IN ALL CROPS

- Do not apply to soils which contain more than 15% organic matter such as peat or muck soils (maximum 10% organic matter on Barley).
- Do not apply to wet soils that are subject to flooding.
- Do not apply to soils that are extremely lumpy, cloddy or in poor working condition.
- For maximum weed control and crop tolerance, follow label directions at all times. Read all directions before applying BONANZA 10G.

CAUTION

Populations of green foxtail tolerant to trifluralin have developed in a number of fields in Western Canada which have had a long history of repeated trifluralin use. Trifluralin or ethalfluralin containing products (i.e. ADVANCE, BONANZA, HERITAGE, RIVAL, TREFLAN, TRIFLUREX, FORTRESS, and EDGE) will not control trifluralin tolerant green foxtail. To delay selection or reduce the spread of trifluralin tolerant green foxtail, avoid use of these products repeatedly in the same field, or use a separate herbicide application for control of trifluralin tolerant green foxtail.

Application of BONANZA 10G to soils that are subject to flooding (standing water for more than 3-5 days) may result in reduced weed control. This reduction in weed control may occur if the soils are flooded between the time of BONANZA 10G application and crop maturity (harvest). If the soils are flooded for a considerable period of time (3 weeks or more) the results may be no weed control at all.

Do not apply to fields spread with manure within the last 12 months. Ensure after this period the manure has been thoroughly disintegrated and mixed into the soil to a depth of 10-15 cm.

When used according to label directions, BONANZA 10G will not damage the treated crop. Factors such as deep planting, excessive moisture, cold temperatures, seedling disease, poor soil fertility, drought and saline soils may increase the risk of damage from BONANZA 10G resulting in delay in crop maturity and/or reduced yields.

Highly sensitive crops such as tame oats, sugarbeets and small seeded annual grasses (Timothy, Canary grass and Creeping red fescue) should not be grown in rotation the year following BONANZA 10G application.

SPECIAL INSTRUCTIONS FOR CROP ROTATIONS

- The rate of breakdown of BONANZA 10G is influenced by environmental factors which occur during the year of control and those of the following spring i.e. May 1-May 1. If precipitation during this period is below normal, the level of carryover into the following growing season will be increased.
- Crop injury may result to rotation crops (eg. wheat) if grown in the second year of a crop rotation following dry soil conditions during the first crop year after BONANZA 10G application. To reduce injury to rotational crops seed the crops shallowly into a warm, moist seedbed.

CAUTION

DO NOT GRAZE THE TREATED CROPS OR CUT FOR HAY; THERE ARE NOT SUFFICIENT DATA AVAILABLE TO SUPPORT SUCH USE.

DIRECTIONS FOR USE IN OILSEED CROPS, SPECIAL CROPS AND BARLEY

SUSCEPTIBLE WEEDS

ANNUAL GRASSES: Wild oats, Green and Yellow foxtail (Wild millet), Barnyard grass, Persian darnel, Annual bluegrass, Crabgrass, Stinkgrass, Bromegrass, Cheat and Goosegrass.

ANNUAL BROADLEAVED WEEDS: Pigweed, Lamb's-quarters, Chickweed, Carpetweed, Knotweed, Purslane, Cow cockle and Wild buckwheat.

The above weeds will be controlled when BONANZA 10G is applied at recommended rates and used as directed. Ensure that all incorporation directions are followed. Some Wild oats and Wild buckwheat may escape the BONANZA 10G herbicidal action, however the crop competition will effectively suppress the escaped weeds so that little or no competition results with the crop.

TIME OF APPLICATION

BONANZA 10G is applied before the crop is planted and before weed emergence. It is incorporated thoroughly into the soil to provide herbicidal action that will control all susceptible weeds. BONANZA 10G does not control susceptible weeds that have already emerged through the soil at the time of application. It only controls susceptible weeds as they germinate.

LAND PREPARATION

Before applying BONANZA 10G, ensure that all emerged and existing weeds have been eliminated through discing, cultivation or by chemical control. BONANZA 10G can be applied to stubble or trashy soils; however, heavy trash soils should be thoroughly disced prior to BONANZA 10G application in order to allow product penetration into the soil surface. Ensure that all large soil clods are broken before BONANZA 10G application.

If manure has been applied to the field, ensure that it is thoroughly mixed into the soil with at least two tillage operations prior to BONANZA 10G application.
If the field has been burned in order to remove previous crop residue (straw, trash, etc.) ensure that the field is tilled at least once prior to BONANZA 10G application.

NOTE: DO NOT PLOW (MOLDBOARD) LAND PRIOR TO BONANZA 10G APPLICATION.

METHOD OF APPLICATION

Apply BONANZA 10G uniformly to the soil surface using a properly calibrated granular applicator. Using the equipment guidelines provided in this label or by the equipment manufacturer adjust the applicator to provide the required amount of BONANZA 10G. These guidelines should only be used as starting points for equipment calibration and each applicator should be checked frequently to ensure that the correct rate of BONANZA 10G is being applied. Ensure that the BONANZA 10G is applied uniformly to the entire soil surface and avoid concentration of granules in narrow bands, etc. Incorporate BONANZA 10G in the same direction as the application and within 24 hours of application. Ensure that all soil clods and lumps are broken during incorporation. Susceptible crops in rotation will not be damaged if BONANZA 10G is applied uniformly. Avoid overlapping application.
NOTE: DO NOT APPLY BONANZA 10G BY AIRCRAFT.

INCORPORATION

Incorporate with disc implements or cultivators only. Deep tillage cultivators are not recommended. A tandem disc is recommended for the first incorporation. Do not delay the first incorporation more than 24 hours after BONANZA 10G application. Both incorporations should be to the depth of 8-10 cm (3-4 inches). The second incorporation must be at right angles to the first. Disc implements should be operated at 6-10 km/h (4-6 mph) and cultivators at 10-13 km/h (6-8 mph).
NOTE:

- Incorporate BONANZA 10G to a depth of 8-10 cm (3-4 inches) only for maximum weed control and crop tolerance.
- Use a disc implement when incorporating BONANZA 10G on stubble or trashy soils.

- Cultivators should be used for BONANZA 10G incorporation when soils are in good working condition.
- To allow greater release of BONANZA 10G and more effective weed control, delay the second incorporation at least 5 days.

INSTRUCTIONS FOR SUMMER APPLICATION

For weed control in flax, rapeseed (canola), or fababeans in the following year, apply BONANZA 10G to summerfallow between June 1 and September 1 using the summer rate and incorporate within 24 hours after application of BONANZA 10G. All subsequent incorporations may be done whenever resistant weed growth occurs for the remainder of the fallow season. A shallow tillage is required once the soil has warmed prior to planting the following spring. This is required for seedbed preparation and is best done with a vibrashank cultivator or disc implement cutting to a depth of 5-8 cm (2-3 inches).

INSTRUCTIONS FOR FALL APPLICATION

For weed control in the following year, apply BONANZA 10G in the fall between September 1 and soil freeze-up, using fall rates and following incorporation instructions. Do not delay initial incorporation more than 24 hours after application. The second incorporation to the recommended depth may be done in the spring at the time of seedbed preparation. If both incorporations are done in the fall, a shallow tillage in the following spring and prior to seeding is required. This shallow tillage is best done with a vibrashank cultivator or disc implement cutting to a depth of 5-8 cm (2-3 inches). It is preferred if both incorporations are done in the fall. For application of BONANZA 10G to Barley and to Lentils and Flax refer to the special sections on these crops respectively.

NOTE

Following summer or fall application of BONANZA 10G and prior to seeding, ensure a spring tillage operation is completed to a depth of 5-8 cm (2-3 inches) with either a disc implement or vibrashank cultivator. This should be done when the soil is warm enough to promote germination. Ensure weed seedlings are destroyed and not transplanted during the operation. Seed into a weed-free and well prepared seedbed.

BONANZA 10% GRANULES

All crops **except** Barley, Wheat, Flax and Lentils
Recommended Rates (Product) in Kilograms/Hectare (Pounds/Acre)
Hectares (Acres) per Bag

Season and Crop	Soil Texture, Soil Organic Matter, and Soil Zone			
	Light Sand, Sandy Loam		**Medium or Heavy** Loam, Silt Loam, Silt, Sandy Clay Loam, Silty Clay Loam, Silty Clay, Clay	
	2-6% O.M.	**6-15% O.M.**	**2-6% O.M.**	**6-15% O.M.**
	Brown, Dark Brown Black and Grey Wooded Soil Zones	Dark Brown, Black Deep Black Soil Zones	Brown, Dark Brown Black and Grey Wooded Soil Zones	Black, Deep Black Soil Zones
FALL APPLICATION				
Rapeseed (Canola), Peas (Field and Processing), Mustard, Sunflowers, Fababeans, Soybeans, Drybeans, Alfalfa Establishment	11 kg (10 lbs) 2.1 hectares/bag (5 acres/bag)	14 kg (12.5 lbs) 1.6 hectares/bag (4 acres/bag)	14 kg (12.5 lbs) 1.6 hectares/bag (4 acres/bag)	14-17 kg (12.5-15 lbs) 1.3-1.6 hectares/ bag (3.3-4 acres/bag). Use the higher rate for heavy wild oat infestations.
Remarks: Apply BONANZA 10G between Sept. 1 and up to freeze up. The first incorporation must be within 24 hours of appliation.				
SUMMER APPLICATION				
Rapeseed (Canola), Fababeans	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)

Remarks: Apply BONANZA 10G between June 1 and Sept. 1. The first incorporation must be within 24 hours of application.

BONANZA 10% GRANULES FOR LENTILS AND FLAX

Fall and Summer Application Only
Recommended Rates (Product) in Kilograms/Hectare (Pounds/Acre)
Hectares (Acres) per Bag

Season and Crop	Soil Texture, Soil Organic Matter, and Soil Zone			
	Light Sand, Sandy Loam		**Medium or Heavy** Loam, Silt Loam, Silt, Sandy Clay Loam, Silty Clay Loam Silty Clay, Clay Loam, Clay	
	2-6% O.M.	**6-15% O.M.**	**2-6% O.M.**	**6-15% O.M.**
	Brown, Dark Brown Black and Grey Wooded Soil Zones	Dark Brown, Black Deep Black Soil Zones	Brown, Dark Brown Black and Grey Wooded Soil Zones	Black, Deep Black Soil Zones
FALL APPLICATION				
Lentils and Flax	11 kg (10 lbs) 2.1 hectares/bag (5 acres/bag)	14 kg (12.5 lbs) 1.6 hectares/bag (4 acres/bag)	11 kg (10 lbs) 2.1 hectares/bag (5 acres/bag)	14-17 kg (12.5-15 lbs) 1.3-1.6 hectares/bag (3.3-4 acres/bag) Use the higher rate for heavy wild oat infestations.
	Remarks: Apply BONANZA 10G between Sept. 1 and up to soil freeze up. The first incorporation must be within 24 hours of application.			
SUMMER APPLICATION				
Flax only	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)	17 kg (15 lbs) 1.3 hectares/bag (3.3 acres/bag)
	Remarks: Apply BONANZA 10G between June 1 and Sept. 1. The first incorporation must be within 24 hours of application.			

SPECIAL INSTRUCTIONS FOR FLAX AND LENTILS

Application of BONANZA 10G to flax may be made in summer or fall.
Apply to lentils in fall only.
Both incorporations should be done in the fall (summer) prior to seeding flax or lentils in the spring.
To ensure a firm seedbed and maintain a constant depth of planting, a shallow tillage and a packed seedbed in the spring is recommended.
Seed with a drill to a depth of 2-4 cm. (3/4-1 1/2 inches) into a moist and firm seedbed.
Seed flax and lentils when soil temperatures are warm and greater than 6° C (42°F). This is usually after mid-May.
Environmental factors that are referred to in the "DIRECTIONS FOR USE IN ALL CROPS" section may cause crop injury and reduced yields.

BONANZA 10% GRANULES FOR BARLEY

Fall Application Only - September 1 to Freeze up
Recommended Rates (Product) in Kilograms/Hectare (Pounds/Acre)
Hectares (Acres) per Bag

Season and Crop	Soil Texture, Soil Organic Matter, and Soil Zone			
	Light		Medium or Heavy	
	All soils with 2 to 4% organic matter	All soil textures with 4 to 6% organic matter	Sand and Sandy Loam with 6 to 10% organic matter	Loam, Silt Loam, Silt, Silty Clay Loam, Clay Loam, Sandy Clay Loam, Loam, Silty Clay and Clay with 6 to 10% organic matter
	Brown, Dark Brown, Black and Grey Wooded Soil Zones	Brown, Dark Brown,Black and Grey Wooded Soil Zones	Brown, Dark Brown, Black Soil Zones	Black and Deep Black Soil Zones
FALL APPLICATION				
Barley	8.5 kg (7.5 lbs) 2.7 hectares/bag (6.7 acres/bag)	11 kg (10 lbs) 2.1 hectares/bag (5 acres/bag)	11 kg (10 lbs) 2.1 hectares/bag (5 acres/bag)	14 kg (12.5 lbs) 1.6 hectares/bag (4 acres/bag)

Remarks: Apply BONANZA 10G between Sept. 1 and freeze-up. Incorporate within 24 hours of application.

SPECIAL INSTRUCTIONS FOR BARLEY

- Application of BONANZA 10G to barley is recommended as a fall treatment only.
- Barley is a fast-emerging, fast-growing cereal that has great natural competitive ability once established. DO NOT USE BARLEY RATES OF APPLICATION IN OTHER REGISTERED CROPS. SEE THE RATE OF APPLICATION SECTIONS FOR OILSEED AND SPECIAL CROPS AND FOR LENTILS AND FLAX WHEN USING BONANZA 10G ON THESE CROPS RESPECTIVELY.
- Initial incorporation must be within 24 hours of BONANZA 10G application and to a depth of 8-10 cm (3-4 inches). The second incorporation should also be done in the fall at right angles to the first. For maximum effectiveness delay the second incorporation for 5 days.
- When using the lower rate of BONANZA 10G some wild oats and wild buckwheat may escape the herbicidal action. Lower areas of fields with high wild oat populations should be tilled prior to seeding the barley in order to reduce the wild oat density.
- Use the higher rate of BONANZA 10G on all soils with 6-10% organic matter except sand and sandy loam.
- Do not apply BONANZA 10G for barley on land treated with ADVANCE, BONANZA, TRIFLUREX, TREFLAN, EDGE, HERITAGE, FORTRESS or RIVAL since June 1 of the previous year.
- Do not apply to soils containing less than 2% organic matter.
- Seeding should be done with drills and into a moist, warm seedbed. Do not seed when soil conditions are cold. If seeding with a discer or air seeder avoid variable seeding depth and ensure a firm seedbed by packing after seeding.
- Do not seed early when soil conditions are cold.
- Some early season effects may be noticed on the barley, however these effects are only temporary and the crop will recover to full yield potential.
- Application to severely eroded knolls may result in reduced crop stand.
- Application to fields with wide variances in soil organic matter or soil texture can result in reduced crop tolerance and variable weed control.
- See the above chart for correct application rates of BONANZA 10G on barley.

FALL APPLICATION TO STUBBLE OR SUMMERFALLOW
FOR CONTROL OF
GREEN FOXTAIL IN WHEAT.
CROPS REGISTERED

Spring Wheat (includes Semi-Dwarf) Durum Wheat

WEED CONTROLLED IN CROP YEAR

Green foxtail* (Wild Millet)

During the crop year, BONANZA 10G will provide commercially acceptable control of Green foxtail.

*BONANZA 10G will not control trifluralin tolerant Green foxtail. See specific recommendations in WARNING section of this label.

RECOMMENDED RATES OF BONANZA 10G PER HECTARE
(Fall Application)
Soils between 2% and 8% organic matter

Date of Application	Rate of product per hectare
September 1 to freeze-up	5.5 kg/ha

WARNING

- Application to severely eroded knolls may result in reduced crop stand.
- 5.5 kg/ha is the maximum rate for wheat. Do not use higher rates for wheat as crop injury may result.

CAUTION

Do not apply BONANZA 10G on stubble in the fall for wheat when the crop harvested in the current calendar year was treated with BONANZA 10G, HERITAGE, (or another trifluralin product) or EDGE (an ethalfluralin product). This includes application made in the previous summer or fall.

LAND PREPARATION

BONANZA 10G may be fall applied to summerfallow, and to standing or pre-worked stubble, provided trash is not so heavy as to prevent soil mixing due to plugging of the implement. BONANZA 10G may be applied over top of moderate green growth (not affecting soil mixing). If green growth is heavy (interfering with soil mixing), destroy existing growth before application of BONANZA 10G either by cultivating or with the application of a recommended herbicide. If the swath is

removed by burning, cultivate once to remove charcoal layer prior to application of BONANZA 10G.

APPLICATION

BONANZA 10G can be applied in the fall between September 1 and prior to soil freeze-up for Green foxtail control the following year. Apply with a properly calibrated granular herbicide applicator that will apply the granules uniformly. Calibrate the applicator according to manufacturer's directions and check frequently during application to ensure the equipment is working properly. Avoid concentration of the material in narrow bands or strips. Apply BONANZA 10G to the soil surface and incorporate in the same operation if possible. Ensure that large clods are broken. Do not delay incorporation more than 24 hours after application. When applied as directed, BONANZA 10G will not harm crops that follow in rotation; however, an over application caused by overlapping, improper calibration, non-uniform application, etc., may reduce stands or crops that follow in rotation.

INCORPORATION

Incorporate BONANZA 10G into the soil in two different directions using a field cultivator, deep tillage cultivator or disc implement operated at 8-10 km/hr and set to work 5-8 cm deep. The second working should be done in a cross direction at the same depth.

To conserve trash cover throughout the winter, one incorporation may be completed in the fall with the second incorporation done in spring at the time of seedbed preparation.
Both incorporations may be completed in the fall. If so, it is recommended that the second working be delayed at least 3 days following the first. This allows time for greater release of BONANZA 10G onto the soil particles and assures more uniform distribution in the soil. The second incorporation should be done in a cross direction to the first and at the same depth.

BONANZA 10G should not be incorporated with a field cultivator when the soil is crusted, lumpy, or too wet for good mixing action.
Incorporation with implements set to cut less than 5 cm deep or more than 8 cm deep may result in erratic weed control or crop damage.

Rod weeders, harrows, or hoe drills, will not properly incorporate BONANZA 10G.

SPRING TILLAGE FOR SEEDBED PREPARATION

All spring tillage following fall application of BONANZA 10G should be done when the soil is warm enough to promote germination.

When only one incorporation is completed in the fall to conserve trash cover, the spring tillage should be done at an angle or cross direction to the fall incorporation with the implement operated at a 5-8 cm depth.
When both incorporations are completed in the fall, shallow spring tillage (no deeper than fall incorporation) could be completed with a cultivator or disc implement.

Avoid transplanting weed seedlings.

Seed into a firm, moist, weed-free seedbed using a double disc press drill or hoe drill set to seed 3-6 cm deep.

If a discer or air seeder is used for seeding, separate spring tillage may not be necessary. However, care must be exercised, such that the discer or air seeder is set to uniformly place the seed 3-6 cm deep and the seedbed should be firmly packed or harrowed after seeding to promote good germination.

WHEAT: to reduce risk of wheat injury, use quality seed and agronomic practices which will promote good growing conditions. Avoid deep seeding, loose seedbeds, and seeding into cold soils.

SEMI-DWARF WHEAT: when seeding semi-dwarf wheat, special care should be taken to ensure shallow seedling. Check local recommendations for proper seeding depth.

BONANZA 10G DIRECTIONS FOR USE ON SUMMERFALLOW

BONANZA 10G is a pre-emergence herbicide which is blended (mixed into the soil) to provide control of several annual grasses and annual broadleaf weeds during both years of the summerfallow-wheat rotation. BONANZA 10G CONTROLS SUSCEPTIBLE WEEDS BY KILLING SEEDLINGS AS THEY GERMINATE. It will not control established weeds.

CROPS REGISTERED

Spring Wheat (includes Semi-Dwarf)
Durum Wheat

WEEDS CONTROLLED

FALLOW YEAR

Barnyard grass
Cow cockle
Lamb's-quarters
Persian Darnel
Redroot pigweed
Wild buckwheat
Wild millet (Green foxtail)*
Wild oats

CROP YEAR

Lamb's-quarters
Wild buckwheat***
Wild millet (Green foxtail)
Wild oats**

* BONANZA 10G will not control trifluralin tolerant Green foxtail. See specific recommendations in WARNING section of this label.

** Control of Wild oats in the crop year may be variable depending on Wild oat population as well as soil and climatic conditions.

***Some Wild buckwheat may escape the herbicidal action of BONANZA 10G but its growth will be retarded and result in limited competition to the wheat.

NOTE: During the fallow year, susceptible weeds may not be fully controlled until after the second incorporation operation has established a uniform layer of soil treated with BONANZA 10G. During the crop year, BONANZA 10G will provide commercially acceptable control of weeds as specified above.

BONANZA 10G SUMMERFALLOW APPLICATION
RECOMMENDED RATES (kg/ha) BROWN SOIL ZONE

	% Organic Matter	
Application Date	1 - 3%	4 - 8%
May	9.5 kg/ha	11.0 kg/ha
June	8.0 kg/ha	9.5 kg/ha
July	6.5 kg/ha	8.0 kg/ha

LAND PREPARATION

By reducing the number of fallow workings in a season, a greater trash cover is retained which reduces wind erosion and evaporation. The greatest reduction in the number of necessary fallow cultivations in a season may be obtained by applying BONANZA 10G just prior to the first spring fallow working.

BONANZA 10G may be applied to standing or pre-worked stubble, provided trash is not so heavy as to prevent soil mixing. BONANZA 10G may be applied over top of moderate green growth (not affecting soil mixing). If green growth is heavy (interfering with soil mixing), destroy existing growth before application of BONANZA 10G either by cultivation or with the application of a recommended herbicide.

APPLICATION

Application of BONANZA 10G to summerfallow fields will provide weed control during both years of the summerfallow-wheat rotation. Apply with a properly calibrated granular herbicide applicator that will apply the granules uniformly.

Calibrate the applicator according to manufacturer's directions and check frequently during application to ensure equipment is working properly. Avoid concentration of the material in narrow bands or strips. Apply BONANZA 10G to soil surface and incorporate in the same operation if possible (see below for incorporation details). Ensure that large clods are broken. When applied as directed, BONANZA 10G will not injure wheat grown in rotation after summerfallow; however an over application caused by overlapping, improper calibration or non-uniform application, may result in reduced crop stand, delayed development or reduced yields.

THE INCORPORATION OPERATIONS

To incorporate, mix BONANZA 10G into the soil in two different directions using a field cultivator, deep tillage cultivator, or a disc implement operated at 8-10 km/hr. The first incorporation must be done within 24 hours of application and the second working should be done no sooner than one week after application. Subsequent workings may be done whenever necessary to destroy resistant weed growth during the remainder of the fallow year. For the first 2 incorporations the equipment should be set to work 5-8 cm deep. Subsequent workings should be no deeper than 8 cm.

After completing the two incorporations, additional cultivations with a rod weeder or shallow tillage may be required to control resistant weed growth and more uniformly blend BONANZA 10G into the soil. These additional cultivations should be as shallow as possible to minimize surface trash burial and evaporation.
BONANZA 10G should not be blended with a cultivator when the soil is crusted, lumpy or too wet for good mixing action.

Blending with implements set to cut deeper than 8 cm may result in erratic weed control and crop injury.

SPRING TILLAGE FOR SEEDBED PREPARATION

Seedbed preparation should be done using a field cultivator set to cut 5 cm deep (no deeper than the incorporation operation), when the soil is warm enough to promote good germination. Avoid transplanting weed seedings; seed into a weed-free seedbed using a double disc drill or hoe drill set to seed 3-6 cm deep.
If a discer or air seeder is used for seeding, separate spring tillage may not be necessary. The discer or air seeder should be set to place seed 3-6 cm deep and the seedbed should be firmly packed or harrowed after seeding to promote good germination.

WHEAT: to reduce risk of wheat injury, use quality seed and agronomic practices which will promote good growing conditions. Avoid deep seeding, loose seedbeds, and seeding into cold soils.
SEMI-DWARF WHEAT: When seeding semi-dwarf wheat, special care should be taken to ensure shallow seeding. Check local recommendations for proper seeding depth.

PRECAUTIONS: DANGER: EYE IRRITANT - CAUTION

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN. Avoid contact with eyes, skin and clothing. Wash hands and arms thoroughly after application. Avoid contamination of feed and foodstuffs. Do not contaminate any body of water. Keep in original bag during storage.
This product contains a petroleum distillate which is moderately to highly toxic to aquatic organisms. Avoid contamination of aquatic systems during application. Do not contaminate these systems through direct application, disposal of waste or cleaning equipment.
If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., contact 1-866-375-4648 or www.cropro.org/.

FIRST AID

In case of contact flush with water. Contact physician or poison control centre if swallowed. If swallowed, induce vomiting. If necessary, give syrup of Ipecac at a dose of 15 mL (1 tbsp) to children 1-5 years and 15-30 mL (1-2 tbsp) to older children and adults. Then give at least 300 mL (1 cup) of water to children and 720 mL (2.5 cups) to adults.
Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.
TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE

Do not store under direct sunlight. Store in areas of cool temperature. Do not store in granular applicators for prolonged periods of time (maximum 24 hours).

RETURNABLE CONTAINER

Disposal of Container: Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

DISPOSAL

1. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
2. Make the empty container unsuitable for further use.
3. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
4. For information on the disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This control product is to be used only in accordance with the directions on this label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use a control product under unsafe conditions.
NOTICE TO BUYER: Seller's guarantee shall be limited to the terms set out on the label, and subject thereto, the buyer assumes the risk to persons or property arising from the use or handling of this product and accepts the product on that condition.

All product names are registered trademarks of their respective companies.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

CULTURES HOMOLOGUÉES

Le BONANZA 10G est un herbicide qui est spécialement formulé pour la suppression de certaines graminées et des dicotylédones annuelles dans le colza (Canola), l'orge (traitement d'automne seulement), le lin (traitements d'été et d'automne seulement), le tournesol, la moutarde, la lentille (traitement d'automne seulement), le pois (de grande culture et de conserve), la féverole, le soya, le haricot sec et la luzerne (cultures de protection du lin et du colza [Canola] seulement).
IL NE FAUT PAS UTILISER LE BONANZA 10G SUR UNE CULTURE POUR LAQUELLE IL N'EST PAS HOMOLOGUÉ.

SI ON N'EN SUIT PAS LE MODE D'EMPLOI, LE BONANZA 10G PEUT DONNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE OU CAUSER DES DÉGÂTS AUX CULTURES.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à BONANZA 10G, herbicide du groupe 3. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à BONANZA 10G et à d'autres herbicides du groupe 3. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquistion de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le BONANZA 10G ou les herbicides du même groupe 3 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe different, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles des résistance, s'adresser à Technical Service au 800-265-4624 ou à www.uap.ca.

TRAITEMENTS HERBICIDES DE PRÉLEVÉE EN AUTOMNE

Pour des raisons de conservation des sols, il est déconseillé d'épandre le BONANZA 10G en automne sur les sols sujets à l'érosion par le vent, l'eau et d'autres facteurs. Un traitement d'automne sur une jachère peut, dans certaines conditions,

prédisposer le champ à l'érosion par le vent et/ou l'eau et n'est donc pas conseillé.
Avant d'épandre le BONANZA 10G, en lire attentivement le mode d'emploi au complet.

MODE D'EMPLOI DANS TOUTES LES CULTURES

- Ne pas épandre sur les sols contenant plus de 15 % de matières organiques (ou, dans le cas de l'orge, plus de 10 % de matières organiques), tels que les sols tourbeux ou organiques.
- Ne pas épandre sur les sols mouilleux et inondables.
- Ne pas épandre sur les sols où il y a beaucoup de bosses ou de mottes ou qui se travaillent mal.
- Pour maximiser le désherbage et la tolérance de la culture, suivre le mode d'emploi en tout temps. Lire le mode d'emploi au complet avant d'épandre le BONANZA 10G.

ATTENTION

Des populations de sétaire verte trifluralinotolérantes se sont développées dans un certain nombre de champs de l'Ouest du Canada qu'on avait traités à la trifluraline à maintes reprises et pendant longtemps. Les produits à base de trifluraline ou d'éthalfluraline (c.-à-d. l'ADVANCE, le BONANZA, l'HERITAGE, le RIVAL, le TREFLAN, le TRIFLUREX, le FORTRESS et l'EDGE) ne suppriment pas la sétaire verte trifluralinotolérante. Pour retarder la sélection et la propagation de la sétaire verte trifluralinotolérante, ne pas utiliser ces produits à maintes reprises dans le même champ, ou faire un traitement herbicide à part pour supprimer la sétaire verte trifluralinotolérante.
Si on épand du BONANZA 10G sur des sols inondables (où l'eau stagne pendant plus de 3 à 5 jours), la suppression risque d'être réduit. Une telle réduction de la suppression peut se produire si les sols sont inondés entre le moment où on épand le BONANZA 10G et le moment où la culture arrive à maturité (la récolte). Si les sols sont inondés pendant longtemps (3 semaines ou plus), la suppression risque d'être nulie.
Ne pas épandre sur des champs qu'on a fumés au cours des 12 derniers mois. Après ce temps, s'assurer que le fumier s'est bien désintégré et qu'on l'a incorporé au sol jusqu'à une profondeur de 10 à 15 cm.
Si on en suit le mode d'emploi, le BONANZA 10G ne causera pas de dégâts à la culture traitée. Certains facteurs comme la profondeur de semis, l'excès d'humidité, le temps froid, les maladies des plantules, la mauvaise fertilité du sol, la sécheresse et la salinité du sol peuvent augmenter le risque de dégâts dus au BONANZA 10G et, par conséquent, retarder la maturité de la culture et/ou en diminuer le rendement.
Les cultures très sensibles, telles que l'avoine cultivée, la betterave à sucre et les graminées annuelles à petites graines (la fléole des prés, l'alpiste des Canaries et la fétuque rouge traçante), ne devraient pas être cultivées en rotation l'année suivant l'épandage du BONANZA 10G.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX CULTURES EN ROTATION

- La vitesse de décomposition du BONANZA 10G est influencée par les facteurs du milieu qui sont présents l'année du traitement et le printemps suivant (c.-à-d. du 1er mai au 1er mai). Si, pendant cette période, les précipitations sont inférieures à la normale, l'arrière-effet sera plus grand la saison de croissance suivante.
- Les cultures en rotation (p. ex., le blé) peuvent subir des dégâts si on les fait pousser la deuxième année de la rotation à la suite d'une sécheresse du sol la première année de la rotation après l'épandage du BONANZA 10G. Pour réduire les dégâts à ces cultures, semer celles-ci peu profondément dans un lit de semence tiède et humide.

ATTENTION

NE PAS SE SERVIR DES CULTURES TRAITÉES COMME FOURRAGE; IL N'Y A PAS ASSEZ DE DONNÉES POUR JUSTIFIER CET USAGE.

MODE D'EMPLOI DANS LES OLÉAGINEUX, LES CULTURES SPÉCIALES ET L'ORGE

MAUVAISES HERBES SENSIBLES

GRAMINÉES ANNUELLES : Folle avoine, sétaires verte et glauque, échinochloa pied-de-coq, ivraie de Perse, pâturin annuel, digitaire, éragrostide fétide, bromes, brome des seigles et éleusine de l'Inde.
DICOTYLÉDONES ANNUELLES : Amarantes, chénopode blanc, stellaire moyenne, mollugine verticillée, renouées, pourpier potager, saponaire des vaches et renouée liseron.
Le BONANZA 10G supprime les mauvaises herbes susmentionnées si on l'épand à la dose conseillée et qu'on en suit le mode d'emploi. S'assurer de l'incorporer comme il est indiqué. La folle avoine et la renouée liseron échapperont peut-être en partie à l'action herbicide du BONANZA 10G, mais la concurrence de la culture les supprimera efficacement, de sorte que leur concurrence avec la culture sera faible ou nulle.

PÉRIODE D'ÉPANDAGE

Épandre le BONANZA 10G avant la plantation de la culture et avant la levée des mauvaises herbes, et bien l'incorporer au sol pour que son action herbicide s'exerce sur toutes les mauvaises herbes sensibles. Le BONANZA 10G ne supprimera pas les mauvaises herbes sensibles qui auront déjà levé au moment de l'épandage. Il ne supprimera que les mauvaises herbes sensibles à mesure qu'elles germeront.

PRÉPARATION DE LA TERRE

Avant d'épandre le BONANZA 10G, s'assurer qu'on a éliminé toutes les mauvaises herbes déjà levées par passage des disques, travail du sol ou suppression chimique. Le BONANZA 10G peut s'épandre sur un sol couvert de chaume ou de déchets; cependant, s'il y a beaucoup de déchets, on devrait bien passer les disques sur le sol avant d'épandre le BONANZA 10G pour

permettre au produit de pénétrer dans le sol de surface. S'assurer de briser toutes les grosses mottes de terre avant d'épandre le BONANZA 10G.
Si du fumier a été étendu dans le champ, s'assurer de bien incorporer le fumier au sol en travaillant celui-ci deux fois avant d'épandre le BONANZA 10G.
Si on a brûlé le champ pour le débarrasser des résidus de la culture précédente (paille, déchets, etc.), s'assurer de travailler le sol au moins une fois avant d'épandre le BONANZA 10G.
NOTA : NE PAS LABOURER (AVEC UNE CHARRUE À SOCS) LA TERRE AVANT D'Y ÉPANDRE LE BONANZA 10G.

MÉTHODE D'ÉPANDAGE

Épandre uniformément le BONANZA 10G à la surface du sol au moyen d'un distributeur de granulés bien calibré. En suivant les indications données sur la présente étiquette ou par le fabricant du matériel, régler le distributeur de façon à fournir la quantité voulue de BONANZA 10G. Ces indications ne sont qu'un point de départ pour le calibrage du matériel, et on devrait vérifier souvent le distributeur pour s'assurer qu'on épand la bonne dose de BONANZA 10G. S'assurer d'épandre uniformément le BONANZA 10G à toute la surface du sol, et éviter que les granulés se concentrent en bandes étroites, etc. Incorporer le BONANZA 10G dans le même sens qu'on l'a épandu et moins de 24 heures après l'avoir épandu. S'assurer qu'on brise toutes les mottes de terre pendant l'incorporation. Les cultures sensibles en rotation ne subiront pas de dégâts si l'épandage du BONANZA 10G se fait uniformément. Éviter le chevauchement pendant l'épandage.
NOTA : NE PAS ÉPANDRE LE BONANZA 10G OU HAUT DES AIRS.

INCORPORATION

N'incorporer qu'avec un instrument à disques ou un cultivateur. Les cultivateurs en profondeur sont déconseillés. Pour la première incorporation, il est conseillé d'utiliser des disques en tandem. Ne pas faire la première incorporation plus de 24 heures après l'épandage du BONANZA 10G. Les deux incorporations devraient se faire jusqu'à une profondeur de 8 à 10 cm (3 à 4 po). Il faut que la deuxième incorporation soit perpendiculaire à la première. La vitesse d'avancement devrait être de 6 à 10 km/h (4 à 6 mi/h) si on utilise un instrument à disques ou de 10 à 13 km/h (6 à 8 mi/h) si on utilise un cultivateur.
NOTA :

- Pour maximiser la suppression et la tolérance de la culture, n'incorporer le BONANZA 10G que jusqu'à une profondeur de 8 à 10 cm (3 à 4 po).
- Si le sol est couvert de chaume ou de déchets, utiliser un instrument à disques pour incorporer le BONANZA 10G.
- Si le sol se travaille bien, on devrait utiliser un cultivateur pour incorporer le BONANZA 10G.
- Afin que le BONANZA 10G se libère mieux et qu'il soit plus efficace contre les mauvaises herbes, attendre au moins 5 jours avant de faire la deuxième incorporation.

INSTRUCTIONS POUR LE TRAITEMENT D'ÉTÉ

Pour la suppression du lin, du colza (Canola), ou de la féverole l'année suivante, épandre le BONANZA 10G sur la jachère entre le 1er juin et le 1er septembre, à la dose d'été, et l'incorporer au sol moins de 24 heures après son épandage. Des incorporations ultérieures pourront se faire chaque fois qu'il y aura des mauvaises herbes résistantes pendant le reste de la période de jachère. Avant la plantation le printemps suivant, un travail superficiel du sol sera nécessaire, une fois que le sol se sera réchauffé, pour préparer le lit de semence. Il vaut mieux que ce travail superficiel du sol se fasse avec un vibroculteur ou un instrument à disques dont la profondeur de coupe est de 5 à 8 cm (2 à 3 po).

INSTRUCTIONS POUR LE TRAITEMENT D'AUTOMNE

Pour supprimer les mauvaises herbes l'année suivante, épandre le BONANZA 10G sur le sol en automne, entre le 1er septembre et l'engel du sol, à la dose d'automne, et l'y incorporer selon les instructions. Ne pas faire la première incorporation plus de 24 heures après l'épandage. La deuxième incorporation, jusqu'à la profondeur conseillée, peut se faire au printemps, au moment de la préparation du lit de semence. Si les deux incorporations se font en automne, un travail superficiel du sol sera nécessaire le printemps suivant, avant le semis. Il vaut mieux que ce travail superficiel du sol se fasse avec un vibroculteur ou un instrument à disques dont la profondeur de coupe est de 5 à 8 cm (2 à 3 po). Il est préférable que les deux incorporations se fassent en automne. Pour ce qui est de l'épandage du BONANZA 10G sur l'orge et sur la lentille et le lin, consulter les sections particulières à ces cultures.

NOTA

Au printemps, après avoir fait un traitement d'été ou d'automne au BONANZA 10G et avant de semer, s'assurer de travailler le sol, jusqu'à une profondeur de 5 à 8 cm (2 à 3 po), avec un instrument à disques ou un vibroculteur. Cela devrait se faire quand le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Au cours du travail du sol, s'assurer de supprimer les jeunes mauvaises herbes et de ne pas les transplanter. Semer dans un lit de semence sans mauvaises herbes et bien préparé.

BONANZA À 10 % EN GRANULÉS

Toutes les cultures, **sauf** l'orge, le blé, le lin et la lentille

Doses conseillées (produit) en kilogrammes par hectare (livres par acre)

Hectares (acres) par sac

Saison et cultures	Sols : textures, teneurs en matières organiques (MO) et zones			
	Légers Sable, limon sableux		**Moyens ou lourds** Limon, limon limoneux, limon, limon sablo-argileux, limon limono-argileux, argile limoneuse, argile	
	2 à 6 % de MO	**6 à 15 % de MO**	**2 à 6 % de MO**	**6 à 15 % de MO**
	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols brun foncé, noir et noir intense	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols noir et noir intense
TRAITEMENT D'AUTOMNE				
Colza (Canola), pois (de grande culture et de conserve), moutarde, tournesol, féverole, soya, haricot sec, luzerne	11 kg (10 lb) 2,1 ha/sac (5 acres/sac)	14 kg (12,5 lb) 1,6 ha/sac (4 acres/sac)	14 kg (12,5 lb) 1,6 ha/sac (4 acres/sac)	14 à 17 kg (12,5 à 15 lb) 1,3 à 1,6 ha/sac (3,3 à 4 acres/sac) En cas de forte infestation de folle avoine, utiliser la dose maximale.
Remarque : Épandre le BONANZA 10G entre le 1er sept. et l'engel du sol. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage.				
TRAITEMENT D'ÉTÉ				
Colza (Canola), féverole	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)
Remarque : Épandre le BONANZA 10G entre le 1er juin et le 1er sept. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage.				

BONANZA À 10 % EN GRANULÉS POUR LA LENTILLE ET LE LIN

Traitements d'automne et d'été seulement
Doses conseillées (produit) en kilogrammes par hectare (livres par acre)
Hectares (acres) par sac

Saison et cultures	Sols : textures, teneurs en matières organiques (MO) et zones			
	Légers Sable, limon sableux		**Moyens ou lourds** Limon, limon limoneux, limon, limon sablo-argileux, limon limono-argileux, argile limoneuse, limon argileux, argile	
	2 à 6 % de MO	**6 à 15 % de MO**	**2 à 6 % de MO**	**6 à 15 % de MO**
	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols brun foncé, noir et noir intense	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols noir et noir intense
TRAITEMENT D'AUTOMNE				
Lentille et lin	11 kg (10 lb) 2,1 ha/sac (5 acres/sac)	14 kg (12,5 lb) 1,6 ha/sac (4 acres/sac)	11 kg (10 lb) 2,1 ha/sac (5 acres/sac)	14 à 17 kg (12,5 à 15 lb) 1,3 à 1,6 ha/sac (3,3 à 4 acres/sac) En cas de forte infestation de folle avoine, utiliser la dose maximale.

Remarque : Épandre le BONANZA 10G entre le 1er sept. et l'engel du sol. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage.

TRAITEMENT D'ÉTÉ				
Lin seulement	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)	17 kg (15 lb) 1,3 ha/sac (3,3 acres/sac)

Remarque : Épandre le BONANZA 10G entre le 1er juin et le 1er sept. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AU LIN ET À LA LENTILLE

- Sur le lin, l'épandage du BONANZA 10G peut se faire en été ou en automne.
- Sur la lentille, n'épandre qu'en automne.
- Les deux incorporations devraient se faire en automne (ou en été), avant le semis du lin ou de la lentille au printemps.
- Pour s'assurer que le lit de semence est ferme et que la profondeur de semis est constante, il est conseillé de travailler peu profondément le sol et de tasser le lit de semence au printemps.
- Semer avec un semoir en lignes, à une profondeur de 2 à 4 cm (¾ à 1½ po), dans un lit de semence humide et ferme.
- Semer le lin et la lentille quand la température du sol est supérieure à 6 °C (42 °F), généralement après la mi-mai.
- Les facteurs du milieu mentionnés dans la section « MODE D'EMPLOI DANS TOUTES LES CULTURES » peuvent causer des dégâts à la culture et en diminuer le rendement.

BONANZA À 10 % EN GRANULÉS POUR L'ORGE

Traitement d'automne seulement — entre le 1er sept. et l'engel du sol
Doses conseillées (produit) en kilogrammes par hectare (livres par acre)
Hectares (acres) par sac

Saison et cultures	**Sols : textures, teneurs en matières organiques (MO) et zones**			
	Légers	**Moyens ou lourds**		
	Toutes les textures; 2 à 4 % de matières organiques	Toutes les textures; 4 à 6 % de matières organiques	Sable et limon sableux; 6 à 10 % de matières organiques	Limon, limon limoneux, limon, limon limono-argileux, limon argileux, limon sablo-argileux, argile limoneuse et argile; 6 à 10 % de matières organiques
	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols boisés brun, brun foncé, noir et gris	Sols brun, brun foncé, et noir	Sols noir et noir intense
TRAITEMENT D'AUTOMNE				
Orge	8,5 kg (7,5 lb) 2,7 ha/sac (6,7 acres/sac)	11 kg (10 lb) 2,1 ha/sac (5 acres/sac)	11 kg (10 lb) 2,1 ha/sac (5 acres/sac)	14 kg (12,5 lb) 1,6 ha/sac (4 acres/sac)

Remarque : Épandre le BONANZA 10G entre le 1er sept. et l'engel du sol. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage.

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES À L'ORGE

- Sur l'orge, il est conseillé de n'épandre le BONANZA 10G qu'en automne.
- L'orge est une céréale qui lève et pousse vite et qui, une fois implantée, a une grande aptitude naturelle à soutenir la concurrence. POUR LES AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES, NE PAS UTILISER LES DOSES POUR L'ORGE. LES DOSES À UTILISER POUR LES AUTRES CULTURES HOMOLOGUÉES SONT INDIQUÉES DANS LES SECTIONS SUR LES OLÉAGINEUX ET LES CULTURES SPÉCIALES ET SUR LA LENTILLE ET LE LIN.
- La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage du BONANZA 10G et jusqu'à une profondeur

de 8 à 10 cm (3 à 4 po). Le deuxième incorporation devrait aussi se faire en automne, perpendiculairement à la première. Pour maximiser l'efficacité du BONANZA 10G, attendre 5 jours avant de faire la deuxième incorporation.

- Si on utilise la dose minimale, la folle avoine et la renouée liseron risquent d'échapper en partie à l'action herbicide du BONANZA 10G. Avant de semer l'orge dans les parties basses des champs où la population de folle avoine est élevée, on devrait travailler le sol pour diminuer la densité de la folle avoine.
- Sur tous les sols contenant 6 à 10 % de matières organiques, sauf le sable et le limon sableux, utiliser la dose maximale de BONANZA 10G.
- Ne pas épandre de BONANZA 10G pour la suppression de l'orge sur les terres traitées à l'ADVANCE, au BONANZA, au TRIFLUREX, au TREFLAN, à l'EDGE, à l'HERITAGE, au FORTRESS ou au RIVAL depuis le 1er juin de l'année précédente.
- Ne pas épandre sur les sols contenant moins de 2 % de matières organiques.
- Le semis devrait se faire avec un semoir en lignes, dans un lit de semence humide et tiède. Ne pas semer si le sol est froid. Si le semis se fait avec un semoir à disques ou un semoir pneumatique, éviter les variations de la profondeur de semis et s'assurer que le lit de semence est ferme en le tassant après le semis.
- Ne pas semer tôt, quand le sol est froid.
- L'orge ressentira peut-être des effets en début de saison, mais ces effets sont temporaires, et la culture s'en remettra et donnera son plein rendement.
- Si l'épandage se fait sur des buttes fortement érodées, le peuplement de la culture risque d'être réduit.
- Si l'épandage se fait sur un sol dont la teneur en matières organiques ou la texture varient considérablement, la tolérance de la culture risque d'être réduite et la suppression risque d'être variable.
- Pour les doses de BONANZA 10G à utiliser sur l'orge, consulter le tableau ci-dessus.

TRAITEMENT DES TERRES EN CHAUME ET DES JACHÈRES EN AUTOMNE POUR LA SUPPRESSION DE LA SÉTAIRE VERTE DANS LE BLÉ

CULTURES HOMOLOGUÉES

Blé de printemps (demi-nain y compris) Blé dur

MAUVAISE HERBE SUPPRIMÉE L'ANNÉE DE RÉCOLTE

Sétaire verte*

Pendant l'année de récolte, le BONANZA 10G supprimera la sétaire verte de façon acceptable sur le plan commercial.

* Le BONANZA 10G ne supprimera pas la sétaire verte trifluralinotolérante. Voir les conseils spécifiques dans la section « AVERTISSEMENT » de la présente étiquette.

DOSE CONSEILLÉE DE BONANZA 10G PAR HECTARE

(Traitement d'automne)

Sols contenant entre 2 % et 8 % de matières organiques

Période d'épandage	Dose de produit par hectare
Entre le 1er sept. et l'engel du sol	5,5 kg/ha

AVERTISSEMENT

- Si l'épandage se fait sur des buttes fortement érodées, le peuplement de la culture risque d'être réduit.
- Pour le blé, la dose maximale est de 5,5 kg/ha. Ne pas utiliser une dose supérieure pour le blé, sinon la culture risque de subir des dégâts.

ATTENTION

Pour le blé, ne pas épandre de BONANZA 10G sur une terre en chaume en automne si la culture récoltée l'année courante a été traitée au BONANZA 10G, à l'HÉRITAGE (ou un autre produit à base de trifluraline) ou à l'EDGE (ou un autre produit à base d'éthalfluraline). Cela comprend les traitements faits l'été ou l'automne précédents.

PRÉPARATION DE LA TERRE

On peut épandre le BONANZA 10G en automne sur une jachère ou sur du chaume sur pied ou déjà travaillé, pourvu que les déchets n'empêchent pas le mélange de la terre en bouchant l'instrument. On peut épandre le BONANZA 10G par-dessus des pousses vertes, pourvu que celles-ci ne nuisent pas au mélange de la terre. Si les pousses vertes sont denses (c.-à-d. qu'elles nuisent au mélange de la terre), les supprimer, avec un cultivateur ou avec un herbicide conseillé, avant d'épandre le BONANZA 10G. Si on s'est débarrassé de l'andain en le brûlant, travailler le sol une fois pour le débarrasser de la couche de charbon avant d'épandre le BONANZA 10G.

ÉPANDAGE

Pour supprimer la sétaire verte l'année suivante, on peut épandre le BONANZA 10G en automne, entre le 1er septembre et l'engel du sol. Pour que l'épandage soit uniforme, utiliser un distributeur d'herbicide en granulés bien calibré. Calibrer le distributeur selon les directives du fabricant, et vérifier souvent le matériel pendant l'épandage pour s'assurer qu'il fonctionne comme il faut. Éviter que le produit se concentre en bandes étroites. Épandre le BONANZA 10G à la surface du sol et, si possible, l'incorporer à celui-ci du même coup. S'assurer de briser les grosses mottes. L'incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage. Si on en suit le mode d'emploi, le BONANZA 10G ne nuira pas aux cultures qui suivront en rotation; cependant, si on en épand trop (s'il y a chevauchement, si le distributeur est mal calibré, si l'épandage n'est pas uniforme, etc.), le peuplement des cultures suivantes risque d'être réduit.

INCORPORATION

Incorporer le BONANZA 10G au sol dans deux sens, avec un cultivateur, un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques, à une vitesse d'avancement de 8 à 10 km/h et jusqu'à une profondeur de 5 à 8 cm. La deuxième incorporation devrait se faire perpendiculairement à la première et à la même profondeur.

Si on veut laisser une couche de déchets pendant l'hiver, on peut faire la première incorporation en automne et la deuxième au printemps, au moment de la préparation du lit de semence.

On peut faire les deux incorporations en automne. Le cas échéant, il est conseillé de prévoir un intervalle d'au moins 3 jours entre la première incorporation et la deuxième. Cela permettra au BONANZA 10G de se libérer en plus grande quantité parmi les particules du sol et de se répartir plus uniformément dans le sol. La deuxième incorporation devrait se faire perpendiculairement à la première et à la même profondeur.

S'il y a des croûtes ou des bosses sur le sol ou que celui-ci est trop mouillé pour que le mélange se fasse bien, on ne devrait pas incorporer le BONANZA 10G avec un cultivateur.

Si l'incorporation se fait avec un instrument dont la profondeur de coupe est inférieure à 5 cm ou supérieure à 8 cm, il se peut que la suppression soit irrégulier ou que la culture subissent des dégâts.

Les extirpateurs à tringles, les herses et les semoirs à houes ne conviennent pas à l'incorporation du BONANZA 10G.

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE AU PRINTEMPS

Le travail du sol au printemps, à la suite d'un traitement d'automne au BONANZA 10G, devrait se faire quand le sol est assez chaud pour favoriser la germination.

Si on n'a fait qu'une seule incorporation en automne afin de laisser une couche de déchets, le travail du sol au printemps devrait se faire obliquement ou perpendiculairement à l'incorporation d'automne, jusqu'à une profondeur de 5 à 8 cm.

Si on a fait les deux incorporations en automne, on peut faire un travail superficiel du sol (pas plus profond que l'incorporation d'automne), avec un cultivateur ou un instrument à disques.

Éviter de transplanter les jeunes mauvaises herbes.

Semer dans un lit de semence ferme, humide et sans mauvaises herbes, au moyen d'un semoir à roue de pression à deux disques ou d'un semoir à houes, à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si on utilise un semoir à disques ou un semoir pneumatique, il ne sera peut-être pas nécessaire de faire un travail du sol à part au printemps. Cependant, il faut régler le semoir à disques ou le semoir pneumatique de façon à ce qu'il place les semences à une profondeur de 3 à 6 cm, et on devrait bien tasser le lit de semence ou le herser après le semis pour favoriser la germination.

BLÉ : Pour réduire le risque de dégâts au blé, utiliser des semences de qualité et des pratiques agronomiques qui en favoriseront la pousse. Éviter de semer en profondeur, d'ameublir le lit de semence et de semer dans un sol froid.
BLÉ DEMI-NAIN : Si on sème du blé demi-nain, il faut le faire peu profondément. Pour ce qui est de la bonne profondeur de semis, voir ce qu'on conseille dans la région.

MODE D'EMPLOI DU BONANZA 10G SUR LES JACHÈRES

Le BONANZA 10G est un herbicide de prélevée qui, une fois incorporé (mélangé) au sol, supprime plusieurs graminées et dicotylédones annuelles pendant les deux ans de la rotation jachère-blé. LE BONANZA 10G SUPPRIME LES MAUVAISES HERBES QUI Y SONT SENSIBLES EN TUANT LEURS PLANTULES À MESURE QU'ILS GERMENT. Il ne supprime pas les mauvaises herbes établies.

CULTURES HOMOLOGUÉES

Blé de printemps (demi-nain y compris)
Blé dur

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

ANNÉE DE JACHÈRE		**ANNÉE DE RÉCOLTE**
Échinochloa pied-de-coq	Renouée liseron	Chénopode blanc
Saponaire des vaches	Sétaire verte*	Renouée liseron***
Chénopode blanc	Folle avoine	Sétaire verte
Ivraie de Perse		Folle avoine**
Amarante à racine rouge		

* Le BONANZA 10G ne supprimera pas la sétaire verte trifluralinotolérante. Voir les conseils spécifiques dans la section « AVERTISSEMENT » de la présente étiquette.

** Pendant l'année de récolte, la suppression de la folle avoine peut varier selon la population de folle avoine et les conditions pédologiques et climatiques.

*** La renouée liseron échappera peut-être en partie à l'action herbicide du BONANZA 10G, mais sa croissance sera retardée, donc sa concurrence sera limitée.

NOTA : Pendant l'année de jachère, le BONANZA 10G ne supprimera pas toutes les mauvaises herbes sensibles qu'après la deuxième incorporation, c.-à-d. une fois qu'une couche uniforme de terre aura été traitée au BONANZA 10G. Pendant l'année de récolte, le BONANZA 10G supprimera les mauvaises herbes de façon acceptable sur le plan commercial, comme il est indiqué ci-dessus.

ÉPANDAGE DU BONANZA 10G SUR LES JACHÈRES
DOSES CONSEILLÉES (kg/ha) EN SOL BRUN

Date d'épandage	Teneur en matières organiques	
	1 à 3 %	4 à 8 %
Mai	9,5 kg/ha	11,0 kg/ha
Juin	8,0 kg/ha	9,5 kg/ha
Juillet	6,5 kg/ha	8,0 kg/ha

PRÉPARATION DE LA TERRE

En réduisant le nombre de travaux de jachère en une saison, on retient une couche de déchets plus importante, ce qui réduit l'érosion par le vent et l'évaporation. On peut réduire au maximum le nombre de travaux de la jachère qu'il faut en une saison en épandant le BONANZA 10G juste avant le premier travail de la jachère au printemps.

On peut épandre le BONANZA 10G sur du chaume sur pied ou déjà travaillé, pourvu que les déchets n'empêchent pas le mélange de la terre. On peut épandre le BONANZA 10G par-dessus des pousses vertes, pourvu que celles-ci ne nuisent pas au mélange de la terre. Si les pousses vertes sont denses (c.-à-d. qu'elles nuisent au mélange de la terre), les détruire, avec un cultivateur ou avec un herbicide conseillé, avant d'épandre le BONANZA 10G.

ÉPANDAGE

L'épandage du BONANZA 10G sur les jachères permet de supprimer les mauvaises herbes pendant les deux ans de la rotation jachère-blé. Épandre uniformément le BONANZA 10G au moyen d'un distributeur de granulés bien calibré.

Calibrer le distributeur selon les directives du fabricant, et vérifier souvent le matériel pendant l'épandage pour s'assurer qu'il fonctionne comme il faut. Éviter que le produit se concentre en bandes étroites. Épandre le BONANZA 10G à la surface du sol et, si possible, l'incorporer à celui-ci du même coup (voir les détails sur l'incorporation ci-dessous). S'assurer de briser les grosses mottes. Si on en suit le mode d'emploi, le BONANZA 10G ne causera pas de dégâts au blé qu'on cultivera en rotation après l'année de jachère; cependant, si on en épand trop (s'il y a chevauchement, si le distributeur est mal calibré ou si l'épandage ne se fait pas uniformément), il se peut que le peuplement des cultures suivantes soit réduit, que leur développement soit retardé ou que leur rendement soit diminué.

TRAVAUX D'INCORPORATION

Pour incorporer le BONANZA 10G au sol, le mélanger avec la terre dans deux sens, avec un cultivateur, un cultivateur en profondeur ou un instrument à disques, à une vitesse d'avancement de 8 à 10 km/h. La première incorporation doit se faire moins de 24 heures après l'épandage, et la deuxième incorporation devrait se faire pas moins d'une semaine après l'épandage. Au besoin, on pourra faire d'autres incorporations pendant le reste de la période de jachère pour supprimer les mauvaises herbes résistantes qui auront poussé. Les deux premières incorporations devraient se faire jusqu'à une profondeur de 5 à 8 cm. La profondeur des incorporations ultérieures ne devraient pas être supérieure à 8 cm.

Après les deux incorporations, il faudra peut-être passer l'extirpateur à tringles ou faire un travail superficiel du sol pour supprimer les mauvaises herbes résistantes qui auront poussé et pour mélanger le BONANZA 10G plus uniformément avec la terre. Ces travaux supplémentaires du sol devraient être aussi peu profonds que possible afin de réduire au maximum l'enfouissement des déchets et l'évaporation.

S'il y a des croûtes ou des bosses sur le sol ou que celui-ci est trop mouillé pour que le mélange se fasse bien, on ne devrait pas incorporer le BONANZA 10G avec un cultivateur.

Si l'incorporation se fait avec un instrument dont la profondeur de coupe est supérieure à 8 cm, il se peut que la suppression soit irrégulier ou que la culture subissent des dégâts.

PRÉPARATION DU LIT DE SEMENCE AU PRINTEMPS

La préparation du lit de semence devrait se faire avec un cultivateur dont la profondeur de coupe est réglée à 5 cm (pas plus profondément que l'incorporation), quand le sol est assez chaud pour favoriser la germination. Éviter de transplanter les jeunes mauvaises herbes. Semer dans un lit de semence sans mauvaises herbes, au moyen d'un semoir à deux disques ou d'un semoir à houes, à une profondeur de 3 à 6 cm.

Si on utilise un semoir à disques ou un semoir pneumatique, il ne sera peut-être pas nécessaire de faire un travail du sol à part au printemps. Cependant, on devrait régler le semoir à disques ou le semoir pneumatique de façon à ce qu'il place les semences à une profondeur de 3 à 6 cm, et on devrait bien tasser le lit de semence ou le herser après le semis pour favoriser la germination.

BLÉ : Pour réduire le risque de dégâts au blé, utiliser des semences de qualité et des pratiques agronomiques qui en favoriseront la pousse. Éviter de semer en profondeur, d'ameublir le lit de semence et de semer dans un sol froid.

BLÉ DEMI-NAIN : Si on sème du blé demi-nain, il faut le faire peu profondément. Pour ce qui est de la bonne profondeur de semis, voir ce qu'on conseille dans la région.

PRÉCAUTIONS : DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX - ATTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Après l'épandage, bien se laver les mains et les bras. Éviter de contaminer les aliments. Ne pas contaminer les eaux. Entreposer dans son sac d'origine.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Évitez toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

En cas de contact, rincer avec beaucoup d'eau. En cas d'ingestion, consulter un médecin ou un centre antipoison. Faire vomir. Si nécessaire, donner du sirop d'ipéca à la dose de 15 mL (1 c. à soupe), s'il s'agit d'un enfant de 1 à 5 ans, ou de 15 à 30 mL (1 à 2 c. à soupe), s'il s'agit d'un enfant plus âgé ou d'un adulte. Ensuite, faire boire au moins 300 mL (1 tasse) d'eau, s'il s'agit d'un enfant, ou 720 mL (2,5 tasses), s'il s'agit d'un adulte.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGMENT TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer directement au soleil. Garder au frais. Ne pas laisser dans le distributeur de granulés pendant plus de 24 heures.

CONTENANT À RETOURNER

Élimination du contenant : Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

ÉLIMINATION

1. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
2. Rendre le contenant inutilisable.
3. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
4. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.
AVIS À L'ACHETEUR : La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

Tous les noms de produits sont des marques déposées de leurs fabricants respectifs.